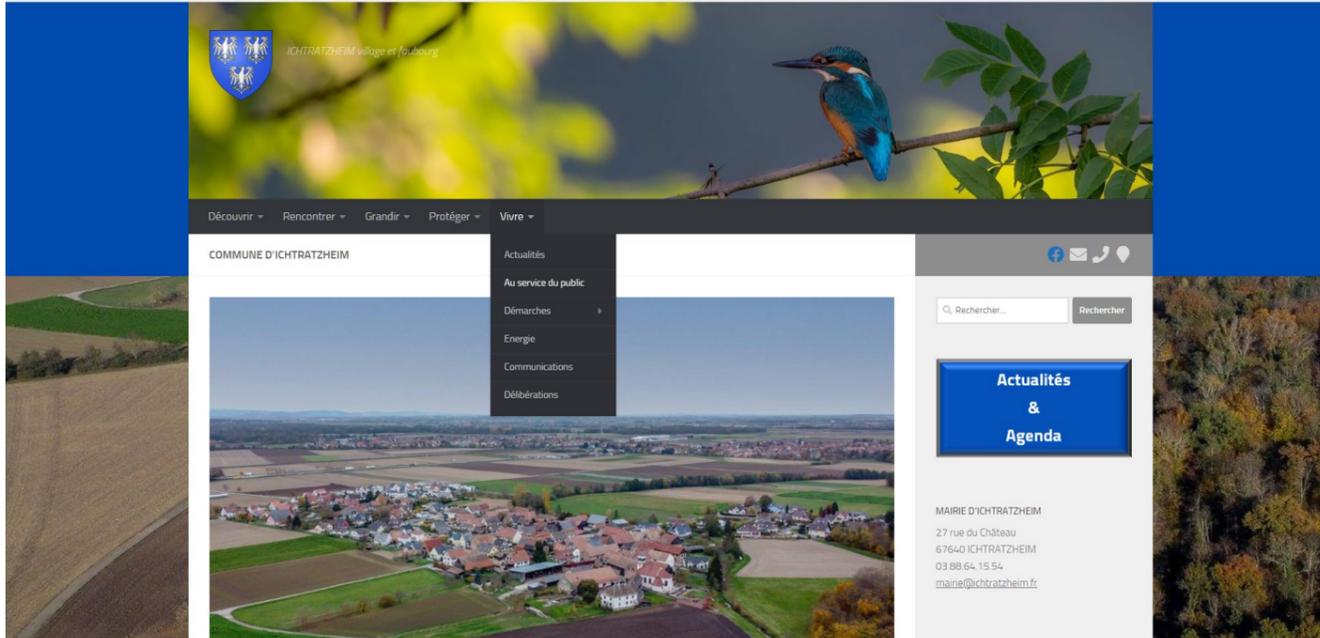


## ICHTRATZHEIM.FR : UN NOUVEAU SITE INTERNET À DÉCOUVRIR !

Un nouveau site internet, simple, efficace et plus complet, a été réalisé par des élus communaux et est en ligne depuis fin mars. Nouveauté : il intègre l'agenda et les animations qui sont en lien avec notre territoire.

Ce nouveau site fait suite au désengagement de la com com des sites internet des communes membres. Sa conception a été réalisée entièrement bénévolement par des élus communaux, et ses frais d'exploitation annuels (80€/an) sont bien inférieurs à ceux du précédent site.



## PÉRISCOLAIRE : 40 POSTES À POURVOIR



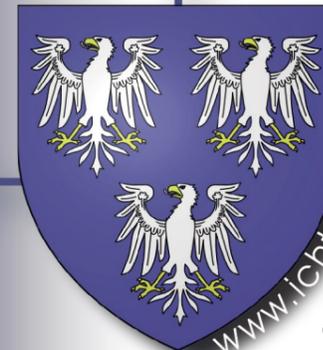
La com com recherche pour la rentrée scolaire une quarantaine d'animateurs périscolaires.

Vous pouvez vous présenter avec votre CV, sans rendez-vous, le 22 juin de 9h à 12h et le 24 juin de 13h30 à 17h à la Maison Intercommunale des Services à Benfeld.

Plus d'informations au 03 88 58 19 40 ou a recrutement.pfc@cc-erstein.fr

## AGENDA ET ANIMATIONS :

- \* **Mardi 21 juin au soir** : l'AAPPMA organise une soirée fête de la musique avec des tartes flambées
- \* **Vendredi 1er juillet à partir de 14h** : kermesse de l'école au stade de foot d'Hipsheim. Restauration proposée par l'association La passerelle
- \* **Vendredi 8 juillet à partir de 17h00** : don du sang au chalet de pêche
- \* **Dimanche 24 juillet** : sanglier à la broche organisé par l'AAPPMA
- \* **Dimanche 4 septembre** :
  - La manifestation sportive "Les foulées de Fegersheim" traversera le ban communal d'Ichtratzheim (forêt depuis Fegersheim, rue de la Forêt, itinéraire cyclable vers Fegersheim). La circulation des véhicules motorisés sera règlementée le dimanche matin dans ce secteur comme lors des précédentes éditions.
  - Repas « Paëlla » organisé par l'AAPPMA au chalet



# Lettre d'information

Juin 2022

Madame, Monsieur,

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir été nombreux à participer aux 4 scrutins qui se sont tenus depuis avril. Ichtratzheim a de nouveau brillé dans le canton grâce à sa participation élevée. Acte citoyen, mettre un bulletin dans l'urne est surtout la base de notre société démocratique. Les événements récents en Europe de l'Est nous rappellent les combats menés par nos anciens pour que nous puissions aujourd'hui vivre librement et disposer de la possibilité de choisir notre destin. Le monument de la mémoire à l'entrée de la forêt nous le rappelle également, et l'équipe municipale mène une réflexion pour mettre ce lieu et son sens en valeur. Il n'aura pas fallu attendre l'été pour que la canicule nous apporte la chaleur. Des messages de vigilance ont même été diffusés pour prévenir le risque de feu de forêt que nous pensions réservés aux territoires du Sud de la France. Cela a déjà existé par le passé, mais la précocité et la fréquence des événements confirment les prévisions liées au dérèglement climatique. L'adaptation des territoires à ces changements est un sujet majeur des différentes collectivités locales et de leurs établissements publics (eau, déchets, urbanisation, mobilité,...). La commune continue à mener des actions afin d'adapter notre territoire à ces évolutions tout en préservant la biodiversité. Cet été est aussi marqué par une vie sociale « normale » avec la COVID, ce qui nous permet de profiter pleinement des animations proposées et rappelées dans cette lettre.

Je vous souhaite de profiter pleinement de nos libertés retrouvées et de passer un agréable été !

Votre Maire

Grégory GILGENMANN



## BIODÉCHETS : PREMIERS RÉSULTATS

- \* 1kg/mois/habitant de biodéchets déjà collectés (6kg produits/mois/hab)
  - \* Autant de déchets qui ne sont plus incinérés mais valorisés en énergie et en amendement organique
  - \* 40% des foyers du canton ne sont pas encore équipés
- Non équipés ? Les « kit biodéchets » peuvent encore être récupérés en mairie

## RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN ET EUROPÉEN : REME

- Le REME c'est sur notre secteur une ligne de trains qui va de Sélestat jusqu'à Saverne sans changement
- De 5h à 22h30, avec a minima un train toutes les 1/2 heures en semaine
- 48% de trains en plus qui s'arrêteront en semaine à Fegersheim/Lipsheim
- 3,5 fois plus de trains qu'actuellement les samedis et dimanches



L'offre sera disponible en quasi-totalité dès décembre 2022, puis en totalité après l'été 2023. Dès aujourd'hui pour les utilisateurs occasionnels le « Forfait Europass » : Train, Tram et Bus illimité durant 24h dans l'EMS et en Allemagne proche: 6,80€/adulte avec 2 enfants 11,20€ / 2 adultes avec 2 enfants.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES :

Vous pouvez signaler votre absence à la police municipale ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront assurer une surveillance particulière de votre domicile.

Un formulaire est à compléter et à envoyer à la police municipale ou à la gendarmerie. Toutes les infos sur [www.ichtratzheim.fr/prevention](http://www.ichtratzheim.fr/prevention)

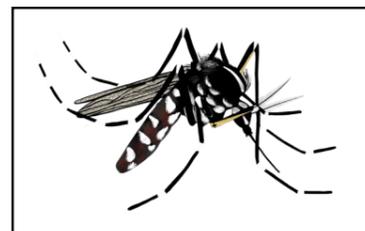


## MOUSTIQUE TIGRE :

Le moustique tigre s'est développé en métropole de manière significative et continue depuis 2004. Il est déjà présent dans les communes proches de l'euro-métropole (Illkirch, Geispolsheim,...). Chacun peut participer à la surveillance de sa présence et à la prévention de sa prolifération. Ces gestes simples sont aussi utiles pour limiter la prolifération de tous les moustiques.

Reconnaître le moustique tigre, le signaler et connaître les gestes pour éviter la prolifération sur :

<https://signalement-moustique.anses.fr>



Très petit : 5mm  
Noir avec des rayures blanches  
Il pique en journée  
Sa piqûre est douloureuse

### Des gestes simples pour éviter sa prolifération

La femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau, ces œufs donnent des larves.  
C'EST LÀ QU'IL FAUT AGIR...  
Partout, supprimons l'eau des récipients !

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Le moustique tigre n'aime pas voyager :** il vit dans un rayon de 150 m !  
Le moustique tigre qui vous pique est né à proximité de chez vous, sur votre balcon, votre terrasse, dans votre jardin ou votre quartier.

**Pour pondre ses œufs, il n'a besoin que d'une petite quantité d'eau :** un bouchon à l'envers lui suffit... Alors coupons l'eau aux moustiques !

**Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée** car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).



### NEUTRALISONS

Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver.

**En rangeant** à l'abri de la pluie les jouets d'enfant, les seaux, les arrosoirs, les outils de jardinage...

**En vidant**, au moins après chaque pluie, les coupelles de pots de fleurs (ou en les remplissant de sable), les plis de bâches, les pieds de parasols, les décorations de jardin...

**En éliminant** les petits récipients inutilisés, les encombrants, les pneus usagés (ou en les remplissant de terre)...



### VÉRIFIONS

Vérifions le bon écoulement des eaux et nettoyons régulièrement les gouttières, regards d'eau de pluie, rigoles ouvertes ou couvertes de grilles, bondes et siphons d'évacuation d'eau...



### COUVRONS

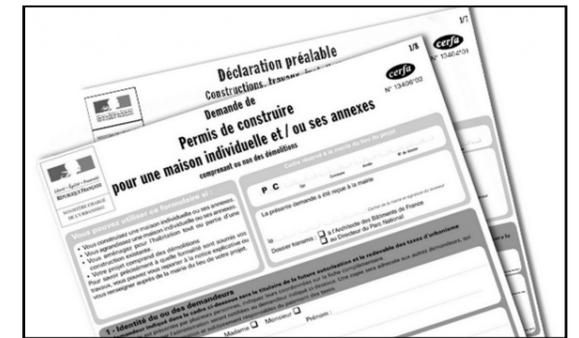
Couvrons avec un voile ou une moustiquaire et de sorte que le moustique ne puisse y avoir accès, les réservoirs d'eau, les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et fûts devant rester dehors.

Plus d'informations sur le site de l'ARS : [www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)



## +50% DE DEMANDES D'URBANISME : ANTICIPEZ !

L'Agence Technique d'Ingénierie Publique instruit les demandes d'urbanisme pour des centaines de communes Bas-Rhinoises. Or, depuis la crise sanitaire le nombre de demandes a augmenté d'environ 50% (piscine, abris de jardin, pergolas, BTP, ...). Face à la difficulté de recrutement, que connaissent de nombreux secteurs, et pour faire face à la demande, l'ATIP ne peut plus offrir le même niveau de service et se concentre donc sur sa mission de base : l'instruction des demandes. Par conséquent, **les conseils et l'accompagnement des demandeurs, qui étaient réalisés par l'ATIP en amont d'une demande d'urbanisme, sont réalisés a minima et avec des délais de réponses longs.**



Plusieurs demandes d'urbanisme de villageois se sont soldées par un refus en raison de règles qui peuvent paraître complexes sans les conseils experts d'un instructeur ou d'un architecte. Des ajustements du projet permettent en général de déposer une demande en accord avec les dispositions applicables, mais ceci impacte les délais et peut générer des situations délicates.

Quelques conseils :

- \* Anticipez les demandes d'urbanisme : le plus en amont possible de votre projet
- \* Ne commandez pas vos travaux, ou ne signez pas un devis, avant d'avoir l'autorisation d'urbanisme
- \* Si l'autorisation n'est pas obtenue à la première demande, cela permettra de connaître les points à faire évoluer pour ajuster le projet pour la seconde demande



## CANICULE / FORTES CHALEURS :

L'épisode actuel de fortes chaleurs nous rappelle que ces situations peuvent être très difficiles, notamment pour les plus fragiles. Il est rappelé que les personnes vulnérables / isolées peuvent se signaler en mairie, ou se faire signaler, pour bénéficier d'un suivi particulier par la commune.

## PROTÉGER LES PIÉTONS : LA POLICE VOUS INFORME

La Police municipale a déjà informé de multiples reprises, via un message sur le pare-brise, des automobilistes mal stationnés. Malgré ces messages de prévention, des situations subsistent. Ils vous informent donc qu'ils vont procéder prochainement à la verbalisation des véhicules mal stationnés.

Stationnement sur un trottoir =135€. Stationnement hors case dans une zone de rencontre : 35€ (l'arrêt est autorisé)

## J'AIDE À LUTTER CONTRE LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA

Cette plante est invasive et colonise des espaces au détriment des espèces locales. Elle est reconnaissable grâce à ses fleurs violettes et à sa tige légèrement blanchâtre et creuse. Elle produit des centaines de graines et se diffuse rapidement dans les milieux ouverts en forêt. Elle est présente dans plusieurs zones le long du chemin qui mène à la cabane de chasse. Chacun peut aider à lutter contre cette plante en tirant simplement sur la tige (les racines sortent avec), puis en coupant la tige ou en la mettant sur le chemin pour éviter que les racines ne reprennent. Cette opération est à réaliser **avant le 15/07** pour éviter la dissémination des graines. Comme l'année dernière, la commune va organiser une opération de lutte contre cette plante avec un prestataire spécialisé.

